

Cette invention moderne et qui doit avoir été suggérée aux savants par le Mallin, ou peut-être bien par les Francs-Maçons — tout le monde sait que ces gens-là se fourrent le nez partout — est de nature à ruiner plusieurs industries aujourd'hui florissantes, et dont la nécessité ne se fera plus sentir, du moment qu'il sera possible de converser à de longues distances sans l'aide d'aucun instrument.

La Fabrique de Notre-Dame de Montréal se trouvera gravement atteinte dans ses revenus, lorsque le nouveau système sera pratiquement établi et à la portée de toutes les bourses, si j'ose ainsi m'exprimer.

Une ficelle spéciale relie la Fabrique au bureau du cimetière, relié lui-même par le fil régulier à tout le réseau de la Compagnie Bell, et il ne s'agit que d'un simple jeu du tableau de distribution pour permettre, à quiconque désire se mettre en communication avec le gardien du cimetière, l'usage du téléphone sans payer de frais supplémentaires.

Les autorités de la Fabrique, cependant, demandent une légère redevance variant, me dit-on, de vingt-cinq cents à une piastre, pour avertir le gardien de préparer un trou pour la réception d'un nouveau client macabre destiné à peupler son domaine et condamné par le sort cruel à fainéantiser dans cet endroit lugubre jusqu'au jour du Jugement Dernier.

Plusieurs personnes mécontentes (vous savez qu'il y en a partout et qu'il y en aura toujours) sont venues me parler à ce sujet et me raconter leurs doléances.

J'ai consulté mon directeur, qui est loin d'être tendre pour les messieurs-prêtres, comme vous savez, et voici, en substance, ce qu'il m'a répondu :

“ Cette affaire-là ne nous regarde pas. Ces Messieurs de Saint-Sulpice (il est excessivement courtois, mon directeur, surtout quand il parle du clergé) connaissent trop bien la manière d'administrer leurs propres affaires pour qu'il y ait crainte de voir périliter celles de la Fabrique, qui ont toujours été sous leur direction, et la modeste aisance qu'ils possèdent aujourd'hui, et qu'ils conservent si bien, est la preuve la plus convaincante de leur sage gestion et de leurs hautes capacités financières.

“ D'ailleurs, il y a deux autres considérations très importantes qu'il ne faut pas perdre de vue : En premier lieu, le cimetière est une propriété particulière, et ni ni vous ni moi ne pourrions dire si c'est une entreprise payante ou non. Les directeurs semblent être au-dessus de leurs affaires, et cela nous suffit. Encourageons l'industrie.

“ La seconde considération est encore à leur avantage. Ce ne sont pas eux qui vont chercher les morts, ce sont les morts qui viennent à eux. Si un cadavre est mécontent du traitement qu'on lui fait subir, il n'a que l'embarras du choix : un déménagement instantané dans un autre cimetière ; la marbrification (je ne dis pas ça pour vous flatter, ni moi non plus, mais dans notre cas particulier, nous serions de superbes ornements dans le salon de nos futures veuves) ; la dissection, ce qui ne m'irait pas trop mal, et enfin, ce qui vaut mieux que tout ça : la crémation. Mais, si vous voulez prendre mon avis, suivez mon exemple : Ne mourez pas, ça coûte trop cher ! ”

Je m'arrêtai devant la logique serrée de l'argumentation de mon directeur, et je lui demandai tout naïvement s'il avait étudié chez les Jésuites.